

COMPTE RENDU

Conseil Municipal de LANGEAC

Séance du 22 Septembre 2016 à 20h00

Le Conseil municipal suite à la convocation de Madame le Maire en date du 15 Septembre 2016 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

Présents : ROUBAUD Marie-Thérèse, TORRENT Joseph, GAILLARD Valérie, FARIGOULE Chantal, MONTEIL Olivier, PAILHES Christian, PRIVAT Chantal, TORRENT Jacqueline, BONNAFOUX Denis, CROUZET Elisabeth, MATHIEU Anne-Lise, BRUNEL Jean-Pierre, ARNOULT Laurent, PULVERIC Maria, CHANY Rémi, KLATA Bernadette, BEAUD Gérard, CLAUZIER Emmanuel, COUDERC Marie-Pierre.

Représentés :

VALENTIN Sandrine par ROUBAUD Marie-Thérèse
DAIRE Olivier par CROUZET Elisabeth
TORRENT-PAILHES Françoise par TORRENT Jacqueline
MASSEBEUF Claude par BEAUD Gérard

Absents :

DESSALLES Stéphane, BRONCHY Didier, MASSEBOEUF Franck, TESTUD Amandine,

Participait à la réunion : M. Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame Valérie GAILLARD

OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Madame ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire à 20 h 13

L'ordre du jour était le suivant

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE

- 2- Proposition d'approbation du choix du délégataire et autorisation donnée au Maire de signer le contrat de DSP. Service Public d'Assainissement collectif
- 3- Proposition de transfert de l'emprise foncière du Collège du Haut-Allier au Département de la Haute-Loire
- 4- Proposition de paiement des taxes foncières des sections
- 5- Projet d'étude de faisabilité d'un nouveau réseau de chaleur
- 6- Proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes du Langeadois
- 7- Proposition de rapport annuel du délégataire 2015. Assainissement
- 8 - Proposition de rapport annuel du délégataire 2015. Eau Potable

1 - Approbation du procès- verbal de la séance précédente

Présentation par Madame Valérie GAILLARD, Adjointe
Le Conseil Municipal :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 Juin 2016.

Vote : Pour : 23

2- Service public d'assainissement collectif : Approbation du choix du délégataire et autorisation donnée au Maire de signer le contrat de DSP

Présentation par Carole GIANESINI du Cabinet Jean-Raphaël BERT, Consultant, Joseph TORRENT, Adjoint et Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

APPROUVE le choix de la société Veolia Eau - Compagnie générale des Eaux comme délégataire du service public sur la Commune de Langeac, pour une durée de huit (8) ans à compter du 1^{er} octobre 2016 ;

APPROUVE le contrat de délégation du service public et ses annexes ;

APPROUVE le règlement du service public d'assainissement collectif ;

AUTORISE Madame le Maire à signer le contrat de délégation de service public avec la société Veolia Eau - Compagnie générale des Eaux et toutes pièces afférentes à cette affaire.

Vote : Pour : 23

3- Transfert de l'emprise foncière du Collège du Haut-Allier au Département de la Haute-Loire

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

AUTORISE le transfert de propriété, à titre gratuit, au Département de la Haute-Loire, de la parcelle BY n° 426 (19.266 m²) correspondant à l'emprise foncière du collège du Haut-Allier en application de l'article L 213-3 du code de l'Education.

AUTORISE Madame le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation à signer ledit acte authentique et tout acte se rapportant à ce transfert.

Vote : Pour : 23

4- Taxe foncières des sections

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

DECIDE de payer les taxes foncières de chacune des sections comme détaillées ci-dessous pour un montant total de 1.115,00 €.

- Section de Barlet	143,00 €
- Section de Brugiroux	18,00 €
- Section de Marsanges	12,00 €
- Section de la Bretagne	231,00 €
- Section de Chilhaguet	36,00 €
- Section de Jahon	511,00 €
- Section de Volmadet	57,00 €
- Section de Volmat	18,00 €
- Section de Lestival	75,00 €
- Section de Poursanges	14,00 €

Vote : Pour : 23

5 - Etude de faisabilité d'un nouveau réseau de chaleur

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint et Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

DECIDE de lancer une étude de faisabilité d'une nouvelle chaufferie bois permettant de :

- Vérifier la faisabilité technique et économique du projet d'implantation de chaufferie automatique à bois ;
- Proposer des solutions techniques adaptées au contexte et aux possibilités qu'offre le site ;
- Proposer des solutions pour le financement de l'opération.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à effectuer les démarches nécessaires pour solliciter auprès des différents partenaires institutionnels (ADEME, Région, Département, Europe) des subventions au financement de cette étude.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Vote : Pour : 23

6 - Modification des statuts de la Communauté de Communes : Compétence assainissement

Présentation par Madame ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire

Le Conseil Municipal :

EMET un avis **FAVORABLE** à la modification de la compétence assainissement de la Communauté de Communes du Langeadois qui l'exercera au titre des compétences facultatives et non plus optionnelles.

Vote : Pour : 23

7 - Rapport annuel du délégataire 2015 - Assainissement

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Ce rapport est présenté au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport et l'avis du Conseil Municipal sont mis à disposition du public.

Ce rapport doit obligatoirement mentionner :

- 1/ les caractéristiques techniques du service
- 2/ la tarification et les recettes du service
- 3/ les indicateurs de performance
- 4/ le financement des investissements
- 5/ les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport Assainissement comprenant :

- Les chiffres clés et faits marquants ;
- Les moyens mobilisés ;
- Le patrimoine du service ;
- La performance et l'efficacité opérationnelle ;
- La qualité de l'eau produite et distribuée ;
- Les services aux clients ;
- La protection du milieu naturel ;
- L'énergie ;
- La valorisation des boues et des sous-produits ;
- Le prix du service de l'eau ;
- L'accès aux services essentiels ;
- La formation et la sécurité des personnes ;
- L'empreinte environnementale du service
- Les relations avec les parties prenantes
- Le compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)
- Les investissements et le renouvellement
- Les engagements à incidence financière
- Le bilan de conformité détaillé par usine

Ce rapport n'a pas fait objet d'observations particulières

Ce rapport n'a donné lieu ni à délibération ni à vote.

8 - Rapport annuel du délégataire 2015 - Eau potable

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Ce rapport est présenté au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport et l'avis du Conseil Municipal sont mis à disposition du public.

Ce rapport doit obligatoirement mentionner :

- 1/ les caractéristiques techniques du service
- 2/ la tarification et les recettes du service
- 3/ les indicateurs de performance
- 4/ le financement des investissements
- 5/ les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Le Conseil Municipal a pris connaissance de ce rapport sur l'eau comprenant :

- Les chiffres clés et faits marquants ;
- Les moyens mobilisés ;
- Le patrimoine du service ;
- La performance et l'efficacité opérationnelle ;
- La qualité de l'eau produite et distribuée ;
- Les services aux clients ;
- La protection des ressources en eau ;
- L'énergie ;
- La valorisation des déchets liés au service ;
- Le prix du service de l'eau ;
- L'accès aux services essentiels ;
- La formation et la sécurité des personnes ;
- L'empreinte environnementale du service
- Les relations avec les parties prenantes
- Le compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)
- Les investissements et le renouvellement
- Les engagements à incidence financière
- Données détaillées

Ce rapport n'a pas fait objet d'observations particulières

Ce rapport n'a donné lieu ni à délibération ni à vote.

CLOTURE DE LA SEANCE : 21h47

LANGÉAC, le 04 Octobre 2016

La secrétaire de séance,
Valérie GAILLARD